

Gravelines

MAGAZINE



FÊTES

TOUS À VOS CLETCH'S !
BANDE DES PÊCHEURS

SAMEDI 1^{er} AVRIL - DÉPART 15H
ÉCOLE ANATOLE FRANCE 2 . LES HUTTES

Gravelines

2017

Tiens Bon
LA
BANDE!



→ ACTUS

ÉCONOMIE / LE SPPPI CÔTE D'OPALE FLANDRE UN LIEN INDISPENSABLE ENTRE INDUSTRIELS ET POPULATIONS LOCALES	4-5
ÉCONOMIE / EN PARTENARIAT AVEC APAVE ET IFI PEINTURE DEUX NOUVELLES FORMATIONS À L'ANTENNE GRAVELINOISE DE L'AFPI RÉGION DUNKERQUOISE	6-7
CARNAVAL / A VOS CLETCH'S	8-9
AFFAIRES DÉMOGRAPHIQUES /GRAVELINES VA S'ÉQUIPER POUR DÉLIVRER LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS	10
SOCIAL / UNE AIDE À LA GESTION DE VOTRE BUDGET ? PENSEZ AU CCAS !	11
ATOUTS VILLE /	12
TRAVAUX /	13
COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS	14
SANTÉ / LA PSYCHOMOT'EN QUELQUES MOTS	15
SPORT / LE JUDO UN SPORT PRISÉ	16
SPORT / LE POINT À MI-SAISON DU BCM	17
GRAVELINES C'EST SPORT /	18



4-5



6-7



8-9



10

→ EN BREF

/ BON APPÉTIT LES PETITS !	19
/ ÉTAT CIVIL.....	20

→ L'INFO DES ASSOS

→ VIE PRATIQUE

→ VIVRE À GRAVELINES

→ TRIBUNES

NOUVEAU

Désormais, retrouvez toutes nos vidéos sur le portail www.gravelines-play.fr

Restez connectés avec la ville de Gravelines



BON CARNAVAL À TOUTES ET À TOUS !



Bande des Pêcheurs samedi 1^{er} Avril

Chères Gravelinoises, Chers Gravelinois,

Dans quelques jours, **Gravelines entamera une nouvelle saison carnalesque**, au cours de laquelle vous pourrez découvrir **la cantinière de Gravelines, Soizic**. Intronisée le 27 janvier dernier, elle accompagnera désormais **notre tambour-major Co Zig Hutte II**. Bienvenue à **Soizic, Françoise Michiel**, à qui nous souhaitons une belle carrière.

Le carnaval est un événement **attendu par beaucoup d'entre vous, des plus jeunes aux aînés**. Du Carn'ados, le mardi 21 février, à la **Bande des Pêcheurs**, le samedi 1^{er} avril ; du **Bal des Amis du 3^{ème} âge**, le 27 février, au **Carnaval enfantin**, la convivialité et la bonne humeur seront présentes dans les bandes, bals et autres chapelles.

Nos 8 associations carnalesques mais aussi la Ville, les écoles et les Maisons de quartier s'activent pour faire de ces moments un grand rassemblement populaire et chaleureux. **Qu'ils en soient vivement remerciés**.

Dans un autre domaine, **Gravelines sera tout prochainement équipée du dispositif biométrique de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports**.

C'est une satisfaction pour notre équipe municipale puisque nous avions sollicité plusieurs fois les services de l'Etat afin de proposer ces formalités administratives en mairie de Gravelines.

Cette **nouvelle compétence de nos services municipaux** sera mise en application **au 1^{er} mars prochain** : retrouvez toutes les informations utiles à ces démarches dans ce numéro de Gravelines Magazine.

Nous restons attachés aux valeurs d'un service public de qualité et de proximité.

Très sincèrement,

Votre Maire,


Bertrand Ringot

Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

IMPRIM' VERT
imprimeur agit pour l'environnement
Imprimerie Pacaud
Coudkerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques Industriels (SPPPI) Côte d'Opale Flandre est, de longue date, installé à Gravelines au Pont de Pierre, dans les locaux de la DREAL. Mal connu du grand public, son rôle est pourtant primordial : informer sur l'environnement et les risques industriels et être un lieu de concertation entre industriels et populations locales.



LE SPPPI CÔTE D'OPALE FLANDRE

UN LIEN INDISPENSABLE ENTRE INDUSTRIELS ET POPULATIONS LOCALES



Thierry Dubuis, animateur « historique » du SPPPI Côte d'Opale Flandre

« Il existe quinze SPPPI en France, répartis entre ses différents bassins industriels. Le nôtre, basé à Gravelines, est l'un des plus importants puisqu'il couvre les arrondissements de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer et Montreuil-sur-Mer, sur un territoire très industrialisé », commente Thierry Dubuis, animateur « historique » du SPPPI Côte d'Opale Flandre. **Initialement créés pour gérer les conflits locaux liés à l'industrie** dans les années 70, les SPPPI ont vu leur rôle s'intensifier très vite. Aujourd'hui, ils sont d'abord des structures d'information sur l'environnement et les risques industriels et des

lieux de concertation entre industriels et populations locales. « Nous sommes là pour informer sur les risques et pour désamorcer les conflits qui peuvent survenir entre riverains et industriels en prônant le dialogue et en essayant de trouver des solutions qui conviennent aux deux parties, par la concertation. En fait, notre travail consiste en grande partie à mettre de l'huile dans les rouages », ajoute, en souriant, Thierry Dubuis.

Le SPPPI Côte d'Opale Flandre est géré par trois personnes. Son secrétariat général est assuré par la DREAL, qui lui fournit aussi ses locaux au Pont de Pierre.

« LES SPPPI [...] SONT D'ABORD DES STRUCTURES D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES RISQUES INDUSTRIELS ET DES LIEUX DE CONCERTATION ENTRE INDUSTRIELS ET POPULATIONS LOCALES»

Lieu de concertation, le SPPPI fonctionne sous forme de structure collégiale où siègent des membres représentant à la fois les industriels, les collectivités (comme Gravelines), les services de l'Etat, les associations de défense et de protection de l'environnement et des salariés d'entreprises et des experts.

« Nous travaillons en commissions. La première, « Nouveaux projets », sert, comme son nom l'indique, à présenter les projets des industriels sur le territoire : implantation d'usine, agrandissement, changement de process... Le représentant de l'industriel est invité à expliquer son projet et, surtout, à démontrer que tous les risques ont bien été pris en compte, tant pour la protection de l'environnement que pour la protection des populations. La deuxième : « Air, odeurs et bruit », traite des nuisances que peuvent subir les riverains d'entreprises. C'est ici que sont exposées les plaintes reçues et que les industriels sont invités à ex-

pliquer quels moyens ils peuvent mettre en œuvre pour y remédier ou tout au moins, atténuer la nuisance. Enfin, la troisième « risques industriels » s'occupe des risques dans leur globalité et de la manière dont les populations peuvent en être informées », détaille Thierry Dubuis. Il existe aussi une commission "eau" et une "déchets et sols pollués".

A ces commissions peuvent s'ajouter des groupes de travail, pour des problèmes spécifiques au territoire, comme l'envol de poussières au port ouest de Dunkerque, qui concerne plus spécifiquement les habitants du hameau des Huttés à Gravelines ou bien encore le risque nucléaire. « En ce qui concerne les poussières, sujet sensible à Gravelines je le sais, de grandes avancées ont été faites grâce au travail concerté entre le SPPPI, les industriels concernés, la municipalité et les associations de riverains. Des mesures, comme l'arrangement des tas de minerais au quai à pondéreux ouest, ont été mises en place.

Des stations de mesures des retombées de poussières ont été installées. Les résultats sont d'ailleurs publiés sur notre site, en accès libre, chaque jour. Voilà un exemple très concret de ce que permet le SPPPI », note Thierry Dubuis, qui précise que la structure va souvent plus loin que ce que la réglementation prévoit. « Nous avons eu le cas récemment avec ArcelorMittal. Les riverains se plaignaient de bruit. Or, au regard de la loi, le sidérurgiste n'était pas en faute. Nous avons mis en place toute une série de mesures pour déterminer d'où provenait ce bruit. Il s'est avéré que c'était les cheminées qui étaient en cause. ArcelorMittal a consenti à un investissement d'un million d'euros pour installer des « silencieux ».

Notre territoire est industrialisé. C'est comme cela. Nous n'allons pas demandé aux entreprises de partir. **L'enjeu, c'est de faire en sorte que tout le monde puisse vivre en bonne entente, en limitant les nuisances** », conclut Thierry Dubuis. ■



Campagne d'information sur les risques industriels

Le SPPPI a aussi un **devoir d'information sur les risques industriels**. En 2016, il a publié un livret, distribué dans tous les foyers de la CUD, la CCRA, Calais, Coulogne, Marck et Arques qui **recense l'ensemble des industries présentes** dans les arrondissements de Dunkerque, Calais et Saint-Omer et **les différents risques** (incendie, explosion, radioactif, pollution, toxique), **inhalés à leur exploitation**.

Ce livret était complété par un **guide très instructif sur les bons gestes à adopter en cas d'accident industriel**, avec un rappel du type d'alerte émis selon l'accident et le type d'industrie.

Pour en savoir plus :

- www.spppi-cof.org
- www.pasdepanique.fr (site géré par le SPPPI, informatif et ludique, qui fait le point sur les cinq risques industriels majeurs).

Installée depuis 2010 sur la zone industrielle de La Leurette à Gravelines, l'antenne du centre de formation AFPI Région Dunkerquoise n'en finit plus de se développer. Pour preuve, les deux nouvelles formations en peinture industrielle et assemblage boulonné qu'il propose désormais en partenariat avec Apave et IFI Peinture.



DEUX NOUVELLES FORMATIONS À L'ANTENNE GRAVELINOISE DE L'AFPI



Jean-Christophe Leprêtre, responsable du département "relations entreprises" à l'AFPI



Jean-Marc Husson, responsable Pôle Formation Hauts de France de l'Apave



Etienne L'Hoir, responsable région Nord-Est et Belgique chez IFI Peinture

« L'AFPI Région Dunkerquoise a un statut associatif. De ce fait, notre principale préoccupation est de répondre à toutes les problématiques de formations de nos entreprises-adhérentes. En étant très réactif, en s'appuyant sur un bon réseau de centres de formation partenaires de proximité. Les deux nouvelles formations que nous mettons en place sur notre site de Gravelines répondent exactement à cette ambition », commente, en préambule, Jean-Christophe Leprêtre, responsable du département « relations entreprises ».

La première formation, qui démarre cette fin janvier, concerne une compétence particulière, l'assemblage boulonné.

« C'est une technique de raccordement très utilisée dans l'industrie nucléaire », précise Jean-Christophe Leprêtre. Or, la centrale nucléaire de Gravelines souhaite, désormais, que les entreprises intervenantes puissent prouver que leur personnel soit compétent pour cette compétence, avant d'intervenir sur site. L'AFPI Région Dunkerquoise a été interpellée sur cette question par de nombreuses entreprises intervenantes du CNPE en robinetterie.

« Pour faire court, des retards de mise en route après un arrêt de tranche étaient constatés, avec les coûts que cela en-

gendre. Or, il s'est avéré que ces problèmes étaient, pour partie, dû à des assemblages boulonnés mal montés. D'où cette nouvelle exigence de la part du donneur d'ordres », explique Jean-Christophe Leprêtre. L'AFPI Région Dunkerquoise n'ayant pas la compétence en interne pour ce type de formation. Souhaitant répondre, malgré tout, à ce besoin en formation vital pour la santé économique des entreprises concernées, elle s'est tournée vers son réseau. Elle a appris que Apave disposait de maquettes pédagogiques et du savoir-faire associé pour former les salariés à ce type d'assemblage dans les conditions du réel conformément au référentiel d'EDF.

« NOTRE PRINCIPALE PRÉOCCUPATION EST DE RÉPONDRE À TOUTES LES PROBLÉMATIQUES DE FORMATIONS DE NOS ENTREPRISES-ADHÉRENTES.»

« Nous avons donc décidé de rapatrier depuis Rouen l'une de nos maquettes à l'antenne de Gravelines afin d'y proposer plusieurs cycles de formation qui tiennent compte des procédures exigées par EDF », précise Jean-Marc Husson, responsable Pôle Formation Hauts de France d'Apave. « les entreprises intervenantes à la centrale nucléaire vont trouver une solution en formation à deux

pas de chez elles. Je suis vraiment très heureux de ce partenariat avec l'AFPI Région Dunkerquoise, qui satisfait tout le monde ».

La deuxième formation concerne la peinture industrielle, secteur en pleine croissance. « Nos entreprises recrutent », constate Jean-Christophe Leprêtre. « Mais elles ont du mal à trouver du personnel qualifié. Il est vrai que le métier est beaucoup plus technique qu'il y a une vingtaine d'années et qu'il n'existe pas de diplôme spécifique dans l'Education Nationale. D'où ce besoin récurrent en formation ». Pour répondre à cette demande de ses entreprises-adhérentes, l'AFPI Région Dunkerquoise s'est tournée vers ses partenaires.

IFI Peinture, centre de formation présent sur toute la France et en Belgique et spécialisé dans les métiers de la peinture, s'est montré intéressé. « Il nous était déjà arrivé, par le passé, de monter des formations ponctuelles avec l'AFPI Région Dunkerquoise », rappelle Etienne L'Hoir, responsable région Nord-Est et Belgique.

« Là, nous sommes dans une démarche beaucoup plus pérenne puisqu'il s'agit de monter un « atelier peinture » avec une salle de cours dédiée et deux cabines pour les travaux pratiques dans les locaux gravelinois de l'AFPI. Nous pourrons y former, à l'année, à la fois des demandeurs d'emploi mais aussi des salariés pour de la remise à niveau, du perfectionnement ou de la préparation à la certification ».

L'arrivée d'IFI Peinture à Gravelines permet également au centre de formation de mener à bien une autre ambition : devenir centre d'examen agréé par l'AC-QPA pour les certifications en « peinture anticorrosion » pour le Nord de la France et la Belgique. « Nous attendons la réponse de l'organisme certificateur d'ici quelques semaines », précise Etienne L'Hoir. L'arrivée de ce centre d'examen à Gravelines aurait deux avantages : d'abord accueillir et héberger régulièrement des personnes en déplacement avec les retombées économiques supposées et éviter aux habitants du Dunkerquois d'être obligés de faire des kilomètres pour se faire certifier.

Historiquement spécialisée dans les métiers de la chaudronnerie, de la tuyauterie et la mécanique, l'antenne gravelinoise de l'AFPI Région Dunkerquoise a lancé, il y a deux ans, avec succès, un chantier Amiante. Ces deux nouvelles formations prometteuses et importantes pour le développement économique du territoire devraient lui permettre de passer le cap du millier de personnes formées chaque année. Belle réussite made in Gravelines ! ■



Vidéo Mag :
retrouvez la vidéo
de cet article sur
www.gravelines-play.fr

2010 :
implantation d'une antenne
de l'AFPI Région Dunkerquoise
à Gravelines

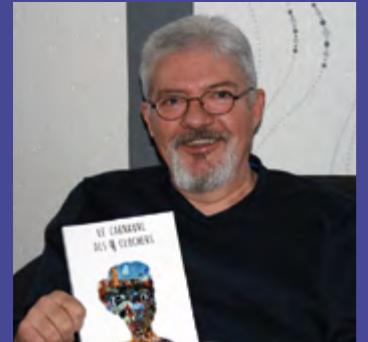
→ **1000** : le nombre de personnes formées chaque année à Gravelines

→ **15 %** des personnes formées sont des demandeurs d'emploi qui trouvent, ensuite, une solution d'emploi

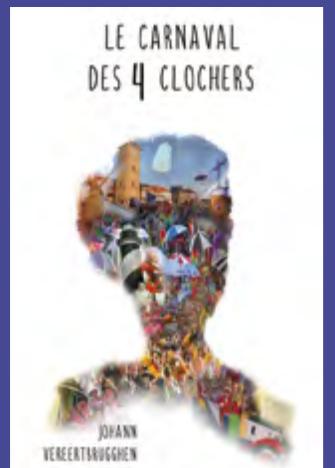
+ d'infos

www.afpi-formation.com

ACTUS /CARNAVAL



Johann Vereertbrugghen
auteur du livre "Le carnaval des 4 clochers"



Nous sommes allés à la rencontre de Johann Vereertbrugghen, auteur du livre « le carnaval des 4 clochers ». Un ouvrage rempli d'anecdotes, de photos, d'histoire...Un ouvrage authentique qui ravira tous les carnavaux :

«C'est après avoir pris ma retraite que j'ai commencé la rédaction de ce livre. J'avais collecté beaucoup d'anecdotes de mon père, qui fut le premier tambour major de Gravelines, et de mes 53 ans de carnaval dont 24 de Présidence des Zigmards. J'ai rencontré des copains d'autres associations, j'ai également été aidé par les Archives Municipales, et après 3 ans de travail, le voilà terminé ! C'est un livre de 172 pages, qui nous ressemble amis carnavaux, et dans lequel je retrace l'histoire de notre carnaval, son évolution au travers des bandes et des bals...Ainsi qu'une partie plus « pratique » sur les déguisements, le maquillage, les chansons, les chapelles, etc.

J'espère, grâce à ce livre, laisser une petite trace du carnaval gravelinois, bien que je n'aie aucunement la prétention d'être un

écrivain. C'est un ouvrage authentique, qui rappellera de nombreux souvenirs aux plus anciens et sera une découverte pour les plus jeunes. J'espère qu'il vous apportera un peu de bonheur. Il n'est pas question ici d'un bouquin universitaire et complexe à lire, mais de photos et histoires de nos 4 clochers qui ont fait Gravelines et son carnaval depuis plus de 50 ans.

« LE CARNAVAL DES 4 CLOCHERS » EST DISPONIBLE À L'OFFICE DE TOURISME DE GRAVELINES AU TARIF DE 12€»

Je tiens, enfin, à remercier sincèrement Bertrand Ringot et sa Municipalité, les associations pour leurs autorisations de diffusions des photos ainsi que celles qui m'ont soutenu et m'ont permis de sortir ce livre».

L'auteur sera présent le samedi 4 février à l'Office de Tourisme, le dimanche 5 février à l'Hôtel de la Plage et le vendredi 10 février au Palm Beach de 10h30 à 12h pour des séances de dédicaces. ■

Le Saviez-vous ?

La première cantinière de Gravelines a été intronisée le 27 janvier dernier par les membres de la Confrérie des Tambours Majors. Félicitations et bienvenue à Soizic !



Le mois de février marque le début de la saison carnavalesque dans notre commune. Bals, bandes et chapelles vous attendent pour deux mois de fêtes ! Tout est prêt pour s'amuser et profiter de bons moments en famille ou entre amis.

A VOS CLETCH'S !



→ **Alain Boonefaes,**
Conseiller Municipal
délégué aux Evénements et Manifestations

→ **Gilbert Théry,**
Conseiller Municipal
délégué aux Traditions et Animations :

“La saison carnavalesque s'annonce très bonne, grâce, notamment, au dynamisme de nos associations. L'accent a été mis cette année sur la sécurité, avec plus de contrôles aux entrées des bals et un renfort tout au long du parcours des bandes. Les patrouilles de Police seront également multipliées. Cela nécessite une grosse organisation, mais tout est prévu pour que petits et grands s'amusent, en toute sécurité.

Nous sommes très satisfaits de cette belle programmation, avec quelques nouveautés en plus des bals et bandes qui font le succès du carnaval dans notre ville. Nous tenons, enfin, à rappeler qu'il est primordial d'être respectueux des autres et de l'environnement. Bon carnaval !”



PAROLE D'ELUS



AU PROGRAMME

MARDI 21 FÉVRIER
12^e édition du Carn'Ados

VENDREDI 24 FÉVRIER
Bal des Nucholaerds

LUNDI 27 FÉVRIER
Goûter de carnaval des Amis
du 3^e âge

MARDI 28 FÉVRIER - MARDI GRAS
→ Repas d'avant bande organisé
par les Amis des Huttes

Salle Caloone
→ Ouverture du Cap Nord
par la Patate Gravelinoise
→ Bande des Huttes

départ à 17h du local des Zigmards
→ Bande de Petit-Fort-Philippe

départ à 17h du boulevard Léo Lagrange

→ Mise au bûcher des géants
aux alentours de 18h30 sur la place
Calmette et la place Gustave Houriez

VENDREDI 3 MARS
Bal des Zogmards

SAMEDI 4 MARS
Repas des Mamies
Organisé par
la Patate Gravelinoise

VENDREDI 10 MARS
Bal des Zotes

MARDI 14 MARS
Après-midi carnavalesque
pour les aînés

SAMEDI 18 MARS
Repas des Rose Marie

VENDREDI 24 MARS
Bal des Boucaniers

SAMEDI 1^{ER} AVRIL
→ Bande des Pêcheurs

Chapelle offerte par la Municipalité à l'Ecole Anatole France 2 des Huttes à 13h30.
Départ de la bande à 15h
Rigodon et jet de harengs devant la Mairie

SAMEDI 1^{ER} AVRIL
Bal des P'tits Baigneurs

DIMANCHE 9 AVRIL
→ Carnaval enfantin
Départ à 15h de la place A.Denvers
Jet de poissons briochés devant la Mairie

Mise au bûcher des géants à côté de la Maison de quartier des Huttes
→ Bal des P'tits Mousse
Par les Zigmards

+ d'infos
Manifestations, Fêtes et Logistique
03 28 23 29 69



A partir de mars 2017, les communes équipées d'un dispositif fourni par l'Etat pourront délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports.

GRAVELINES VA S'ÉQUIPER POUR DÉLIVRER CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Sur le littoral, seules les communes de Calais, Grande-Synthe et Dunkerque, étaient outillées pour l'établissement des passeports. Désormais les villes de Coudekerque-Branche, Hondschoote et Gravelines auront aussi cette compétence.



Attention information importante : Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire.

A partir du 15 janvier 2017, les mineurs voyageant seuls devront être à nouveau munis d'une autorisation de sortie de territoire. Cette autorisation prend la forme d'un formulaire CERFA signé par un seul titulaire de l'autorité parentale. Elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité du signataire du document.

Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en Mairie ou en Préfecture. Le formulaire est disponible en ligne sur service-public.fr.

Les formulaires sont également disponibles à l'accueil de la Mairie et dans les Maisons Communales de Petit-Fort-Philippe et des Huttes.

Cela constitue une reconnaissance pour la Ville de Gravelines qui avait depuis longtemps sollicité le Préfet pour obtenir cet équipement et permettre aux gravelinois de faire établir leurs documents d'identité et de voyage dans la commune.

De plus, ce nouveau dispositif aura l'avantage d'être également accessible à tous les demandeurs, quel que soit leur commune de domicile. Chacun pourra choisir de déposer son dossier de demande dans l'une des mairies équipées.

A cet effet, et pour éviter des périodes d'affluence, le service Affaires Démographiques souhaite mettre en place un système de rendez-vous et d'assistance administrative au pré remplissage du dossier.

A ce titre, pour rappel, la validité des cartes d'identité a été prolongée de 5 ans à compter du 1er janvier 2014. Si votre Carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique et il n'y a aucune démarche à entreprendre. Toutefois, certains pays n'acceptent pas toujours la carte d'identité comme document de voyage si la date de validité inscrite sur le document est dépassée. Si vous êtes concernés et que vous ne disposez pas d'un passeport, contactez le Service Affaires Démographiques pour plus d'information, il est possible, dans certains cas, de renouveler la carte d'identité.

Pour plus d'infos sur les modalités pratiques quant à la constitution du dossier et la prise de rendez-vous, merci de contacter le service Affaires démographiques. ■



Service Affaires Démographiques
Tél : 03 28 23 59 02
ou sad@ville-gravelines.fr

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'attendez pas pour en parler et vous faire aider. Le Centre Communal de l'Action Sociale peut être votre interlocuteur.



UNE AIDE À LA GESTION DE VOTRE BUDGET ? PENSEZ AU CCAS !

Lorsqu'une personne n'est plus en mesure de payer ses dettes, que ses revenus ne suffisent plus à couvrir ses dépenses comme le logement, l'eau, l'électricité ou la cantine des enfants, il ne faut pas laisser traîner la situation, mais réagir avec méthode.

Si vous pensez avoir besoin d'une aide ou d'une assistance pour gérer votre budget ou pour faire un point sur les aides sociales (prestations familiales, aides au logement...), le CCAS est à votre écoute et peut vous accompagner. Il peut vous aider également à trouver des solutions à vos difficultés et/ou vous accompagner si vous déposez un dossier de surendettement. Il vous apporte son aide pour le montage du dossier et vous accompagne tout au long de la procédure, voire même après quand il s'agit de mettre en place les échelonnements des remboursements avec vos créanciers.

La Banque de France joue un rôle de médiateur entre les créanciers et vous-même. Le dossier de surendettement est l'étape nécessaire et fondamentale de la personne qui ne peut plus faire face à ses dettes (de l'ordre du privé et non professionnelles). Les lois en ce domaine évoluent sans cesse.

repartir à zéro. Une commission étudiera votre dossier, et après examen vous proposera diverses solutions pour remonter la pente.

Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie, comme la perte d'un emploi, la maladie ou le décès d'un conjoint qui entraîne un déséquilibre financier.

N'hésitez pas à pousser la porte du CCAS qui pourra vous apporter conseils et accompagnement dans vos démarches pour sortir d'une solution délicate, et qui soit adaptée au budget de votre famille. ■

1990 :

la procédure de surendettement voit le jour

→ **844 620** dossiers de surendettement déposés à la Banque de France en 2015

→ **40 000 €** de moyenne d'endettement par foyer (propriétaire)

→ **27 284 €** de moyenne d'endettement par foyer (locataire)



Centre Communal d'Action Sociale
Tél : 03 28 23 59 63

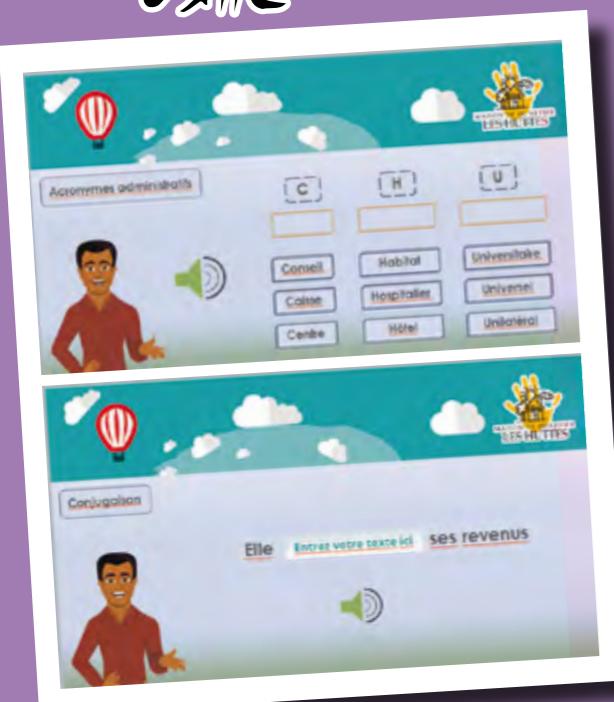
NON aux idées reçues !

- | | |
|---|------|
| → J'ai un dossier de surendettement, je peux conserver mon chéquier et ma carte de crédit | VRAI |
| → Je paie mes dettes directement à la Banque de France | FAUX |
| → L'huissier peut me saisir alors que vous avez un plan de surendettement en cours | FAUX |
| → Le dossier de surendettement est établi en fonction de votre budget, et vous êtes décideur de la finalité | VRAI |
| → J'ai des dettes mais pas de crédits. Je ne peux pas prétendre à un dossier de surendettement. | FAUX |



LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME UNE CAUSE QUI NOUS CONCERNE TOUS

L'illettrisme qualifie la situation des personnes qui, tout en ayant été scolarisées pendant au moins cinq ans en France, rencontrent des difficultés graves ou assez importantes face aux fondamentaux de l'écrit : lire/comprendre/écrire.



En 2011, 11% de la population âgée de 18 à 65 ans en France était en situation d'illettrisme (13% pour la région Nord Pas de Calais). Le problème n'est pas marginal, il existe partout. En effet, on parle peu des adultes en situation d'illettrisme et les personnes elles-mêmes font tout pour cacher leur situation. Mais les témoignages, les indices sont suffisants pour nous inciter à réagir, d'autant plus que le problème amène de grandes difficultés dans des situations simples de la vie quotidienne.

Toutes ces difficultés pouvant conduire à une forme d'isolement social. C'est en ce sens qu'un collectif s'est constitué en fin d'année 2016, réunissant des personnes à l'intérieur d'Atouts Ville (salariés, bénévoles) et des partenaires (CAF, UTPAS, Médiathèque et CCAS de Gravelines, Agir/Entraide, l'AFEJI, l'AFAD), tous décidés à avancer sur la question. Le but : contribuer à cerner et combattre les difficultés susceptibles d'entraver la vie sociale et professionnelle.

Une première action était donc indispensable. Comment trouver les mots pour aborder le sujet sans gêner les personnes et être gêné soi-même? Le groupe s'est ainsi rendu au centre « Partenaire

Insertion Formation » de Calais pour cette première sensibilisation.

Deuxième étape : proposer très rapidement un outil. Le cyber espace de la Maison de quartier des Huttés se prépare à accueillir des personnes autour d'un programme construit sur une alternance d'exercices sur papier et sur ordinateur. Il s'agit d'une première proposition qui devrait pouvoir être suivie par d'autres.

Une rencontre est par exemple prévue le 10 février avec l'association Des Mots et Merveilles à Aulnoye Aymerie, qui a une solide expérience en la matière et dont l'action repose sur un important réseau de bénévoles. Déjà ici, de « bonnes volontés » se sont proposées.

C'est pour cela également que nous avons très vite pris contact avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (A.N.L.C.I.), afin de bénéficier de leurs conseils et de leur expertise.

Autant dire que nous n'en sommes qu'au début et que beaucoup de choses sont à construire. Mais l'importance de la mobilisation et la volonté des personnes constitutives du collectif nous laissent entendre que ce projet ne pourra que se développer. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. ■

+d'infos

Maison de quartier des Huttés
03 28 51 97 30



La présence des moutons sur la commune n'est pas une nouveauté. En effet, jusqu'aux années 70, il était commun d'en croiser sur des sites tels que le théâtre de verdure ou la « pâture Monein ».

ÉCOPATURAGE : DES NOUVELLES DE NOS MOUTONS

C'est d'ailleurs sur cette parcelle que fut testée une nouvelle expérience de pâturage en 2012. Depuis, la commune a renouvelé ces opérations de réintroduction de la nature en ville.

Fort des expériences et des observations de terrain, le choix des animaux s'est porté sur des moutons de race boulonnaise gérés par des prestataires privés. Des conventions ont donc été mises en place entre la collectivité et les exploitants qui, en échange de l'usage des terres, se doivent d'assurer les soins et le suivi vétérinaire des animaux.

La race boulonnaise est spécifique à notre région. Les moutons de cette race sont utilisés pour entretenir des espaces naturels, notamment sur le site le plus emblématique qu'est le Cap Blanc Nez. Sur Gravelines, les moutons sont localisés sur des parcelles où l'on retrouve 6 moutons maximum à l'hectare en été et 3 moutons maximum à l'hectare en hiver. Le mouton boulonnais est adapté aux conditions atmosphériques de la région, capable de résister à des températures négatives jusqu'à -15°C (les moutons ont, à cette période de l'année, leur toison complète). Le seul abri qui leur est



+d'infos

Service Cadre de Vie
03 28 23 57 97

nécessaire est, au minimum, un abri naturel des vents dominants (ce qui est le cas dans la pâture du Parc aux Chênes, avec les saules en taillis).

Il est néanmoins important de rappeler que le nourrissonnage des animaux avec du pain est interdit. Il est certain que les personnes pensent bien faire, mais le mouton est un « gourmand » et, de fait, se remplit la panse de pain, oubliant qu'il est essentiellement herbivore. Des

panneaux d'information et d'avertissement ont été mis en place et l'exploitant, présent sur place, en discute également avec les passants.

Le mouton est un animal rustique, comme le sont les génisses et taurillons qui prendront prochainement place dans nos nouvelles pâtures.

L'écopâturage est bénéfique pour notre commune, et son développement ne fait que conforter ses bienfaits et avantages. ■

/ COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS

Nouveau commerce ? Nouvelle entreprise ?

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48



→ MARIE RUZIÉ PSYCHOLOGUE

Marie Ruzié reçoit en consultations au 18 rue de Dunkerque à Gravelines, du lundi au samedi uniquement sur rendez vous. Elle reçoit tous types de public: les adultes (problématiques personnelles, accompagnement au changement, bilan de vie...) les couples, les enfants (gestion émotionnelle...) et les familles.

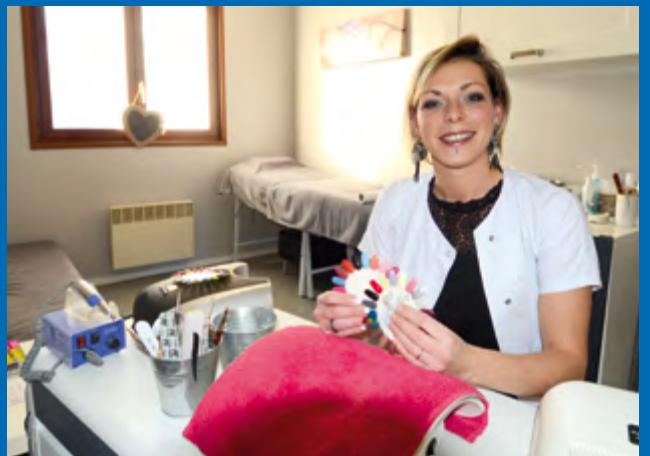
Prise de rendez vous par téléphone : 06 30 30 21 98
(ne pas hésiter à laisser un message)
Ou par mail : ruziemarie@gmail.com

→ CLAIRE LEDIN-DUMONT ORTHOPTISTE

Claire Ledin-Dumont est installée au 10 rue de Calais à Gravelines. Elle exerce toute la semaine, sur rendez-vous. Elle travaille avec tous types de patients, et est spécialisée sur la basse vision des enfants et adultes. Elle réalise également les dépistages de la rétinopathie diabétique (sous protocole ARS), élément rare sur la Côte d'Opale.



Prise de rendez-vous par téléphone : 06 16 06 71 31
Ou par mail : claireledinorthoptiste@gmail.com



→ CHEZ CHARLOTTE

Depuis le 2 janvier, Charlotte Dubois a créé sa micro entreprise d'esthétique. Forte de 16 ans d'expérience dans ce métier, elle a toujours été spécialisée en épilation à la cire tiède, et en onglerie. Elle vous propose la pose d'ongles en gel, ou en capsules, et le vernis semi-permanent avec des motifs possibles à la demande et personnalisables, et le tout fait main. Les produits utilisés sont de marque Peggy Sage.

Renseignez-vous !

Elle vous accueille chez elle, 5 square d'Alsace, dans une pièce totalement dédiée à votre bien-être. Une carte fidélité vous est offerte, vous donnant droit à une réduction de 20% sur la prestation de votre choix après 6 prestations achetées. CB acceptée.

Tél : 06 22 64 83 90

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 13h (fermé le mercredi - A partir de septembre 2017, ouverture le mercredi matin)

Chez Charlotte Gravelines



→ DÉPÔT DE PANIERS DE LÉGUMES

Le Jardin de Vauban, situé au 9 rue de Calais, propose désormais le dépôt de paniers de légumes. La livraison est prévue chaque jeudi à partir de 15h45. Le panier est composé de 4 à 7 légumes de saison (et parfois quelques fruits) issus de culture locale. Les paniers coûtent 9€, 12,50€ ou 16€ (Possibilité de tester pendant 6 semaines différents paniers).

La poissonnerie Mené, située au 42 avenue Léon Jouhaux, propose également un service de dépôt de colis de fruits (à 8€) ou de légumes (à 5€). Tous les produits sont de saison et livrés chaque vendredi matin à partir de 10h30 ou le samedi matin (les commandes doivent être passées le jeudi avant 17h).

Le Jardin de Vauban : 06 66 50 46 01
Poissonnerie Mené : 03 28 23 33 70

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

ENCART CENTRAL
DÉTACHABLE DU
GRAVELINES
MAGAZINE
N°173

agenda

FÉVRIER / MARS 2017

SAMEDI 4 FÉVRIER

■ PAROLES D'HABITANTS



INFORMATION
N'oubliez pas que vous avez la possibilité de réserver tous vos spectacles culturels et toutes vos manifestations sportives en ligne ! Rendez-vous sur le site www.ville-gravelines.fr afin de réserver vos places en un clic !



JUSQU'AU LUNDI 8 MAI

■ EXPOSITION (IM)PERMANENTE, EXPOSITION DES COLLECTIONS

Nouvel accrochage
→ Musée du dessin et de l'estampe originale

■ RICHARD DAVIES : ENTRE CHIEN ET LOUP

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarif : 3,50 € (plein) 2,50 € (réduit) /
Gratuit moins de 18 ans

→ Ecole Anatole France
→ 9h

Lors de ces rendez-vous, vous avez la possibilité de vous exprimer sur votre ville, votre quartier et de vous engager dans la vie citoyenne de Gravelines. Voirie, urbanisme, scolarité...tous les sujets peuvent être abordés.

Votre avis compte, alors n'hésitez pas à prendre part à ce rendez-vous !



SAMEDI 4 FÉVRIER

■ SOIRÉE DANSONTE « ANNÉES 80 »

Par l'association Au cœur des Rêves
→ Scène Vauban
→ Dès 19h30
Couscous, dessert, café : 15 €
Couscous, dessert, boisson : 8 € (-12 ans)

Sur réservation uniquement au 06 26 74 13 65

■ TOURNOI DE PÉTANQUE

Challenge X2 formée
→ Boule drome
→ 14h30



■ BCM / DIJON

→ Sportica
→ 20h
Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



■ USG HANDBALL MASCULIN / COMPIÈGNE

→ Salle Frédéric Petit
→ 20h

DIMANCHE 5 FÉVRIER

■ USG FOOTBALL SENIORS B / ST MARTIN BOULOGNE

→ Stade des Huttes
→ 15h

MERCREDI 8 ET VENDREDI 10 FÉVRIER

■ SOIRÉE FILLES 50 NUANCES PLUS SOMBRES

→ Cinéma de Sportica
→ 18h30 : repas surprise au bowling
→ 20h30 : projection du film
→ Tarif : 18 € (repas+animation+cinéma)
Réservations au 03 28 65 45 06

agenda

FÉVRIER / MARS 2017

VENDREDI 10 FÉVRIER



Avec Jérémie Cirot et Steven Magie

→ Scène Vauban

→ 20h30

→ Tarif : 8 € / 4 €

Jérémie Cirot est original, surprenant, culotté, dynamique et généreux. Remarqué dans La France a un incroyable talent, il enchaîne les trouvailles et dépoisse l'imitation. Il maîtrise plus de 100 voix différentes et est l'un des seuls à savoir imiter Franck Sinatra.

Il est le grand vainqueur du Festival International des Imitateurs 2016 de La Rochelle.

Sa première partie sera assurée par Steven Magie, mentaliste humoriste.

DU SAMEDI 11 FÉVRIER AU LUNDI 8 MAI

■ LES ESTAMPES DE TERRY HAASS, PAYSAGES LYRIQUES

Exposition

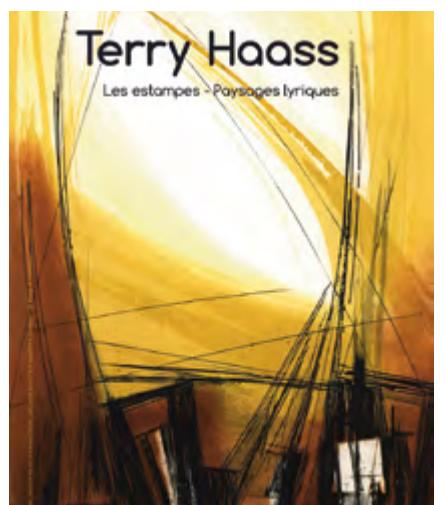
Par le biais d'un don testamentaire, le Musée a reçu un ensemble de 156 estampes, 14 livres et une sculpture de l'artiste.

Terry Haass revisite ici les rapports entre l'espace, la lumière et la matière.

→ Tarif : 3,50 € (plein) 2,50 € (réduit) /
Gratuit moins de 18 ans

Vernissage le samedi 11 février

→ Musée du dessin et de l'estampe originale



DU SAMEDI 11 FÉVRIER AU LUNDI 29 MAI

■ MIREILLE BALTAR, ENTRE CHIEN ET LOUP, DE L'IMPERTINENCE DE LA MÉTAMORPHOSE

Exposition

L'univers étrange de l'artiste, peuplé d'êtres hybrides, met en scène de jeunes gens jouant avec un ours, une ogresse ou encore une poupée semblant s'échapper d'un conte.

→ Tarif : 3,50 € (plein) 2,50 € (réduit) /
Gratuit moins de 18 ans

Vernissage le samedi 11 février

→ Musée du dessin et de l'estampe originale



SAMEDI 11 FÉVRIER

■ USG HANDBALL FÉMININ / CORBIE

→ Salle Frédéric Petit → 18h30

■ LOTO

Organisé par le Rallye Club

→ Salle de l'Ancien Ciné Merlen

→ Ouverture 17h

DIMANCHE 12 FÉVRIER

■ USG FOOTBALL SENIORS B / MONTREUIL

→ Stade des Huttes

→ 15h



■ BCM / LYON-VILLEURBANNE

→ Sportica

→ 20h30

Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com

■ LOTO

Par la Team Loisirs du Polder

→ Sportica

→ 14h

■ BROCANTE

Par l'USG Cyclisme

→ Salle des Sports des Huttes

→ De 8h à 17h

SAMEDI 18 FÉVRIER

■ 1^{ER} TOURNOI FESTIFOOT (FUTSAL)

Par l'association FestiGend

Bar et snack sur place

Constituez une équipe de 10 joueurs maximum

Réservations au 06 24 88 34 89 ou au 06 69 16 90 68 ou par mail à lefestigend@gmail.com

→ Sportica

→ Tarif : 30 € par équipe

LUNDI 20 ET MARDI 21 FÉVRIER

■ ATELIER-DÉCOUVERTE : LE CARTON GRAVÉ, QUI DANSE ?

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15h à 18h

→ Tarif : 10 € par personne

Inscriptions au 03 28 51 81 04

■ DES TRÉSORS POUR LES PETITS

ATELIERS PARENT-ENFANT AU CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND

Gratuit (sur réservation) au 03 28 20 28 60

DU LUNDI 13 AU JEUDI 16 FÉVRIER

■ LA CHARRETTE DES ANIMAUX

Pour les 2/3 ans

→ De 9h30 à 10h30

■ LA LORGNETTE DE LA SIRÈNE

Pour les 4/5 ans

→ De 14h à 15h30

■ L'ÉTRANGE PIQUE-NIQUE

Pour les 3-4 ans

→ De 10h45 à 11h45

■ APPRENTIS SCRIBOUIL-LARDS

Pour les 5/6 ans

→ De 15h45 à 17h15

SPECTACLES À LA SCÈNE VAUBAN

Tarif : 1,50 € - Réservation au 03 28 24 85 65

LUNDI 13 FÉVRIER

■ LÉGUM'SEC

À partir de 3 mois

→ A 9h15 et 10h30

LUNDI 20 FÉVRIER

■ PRINCESSE DE PAPIER

Par la Cie Balles & Pattes

À partir de 18 mois

→ A 9h30, 10h30 et 14h30

VISITE-ATELIER MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

Gratuit sur réservation au 03 28 51 81 04

LUNDI 20 ET MARDI 21 FÉVRIER (GROUPES) ET MERCREDI 22 FÉVRIER (INDIVIDUELS)

■ LES COULEURS DU CIEL

Pour les 4/5 ans

→ De 10h30 à 12h

■ LA DANSE DES PLANÈTES

Pour les 5/6 ans

→ De 14h à 15h30

EVEIL À LA MéDIATHÈQUE

DU MERCREDI 22 AU SAMEDI 25 FÉVRIER

■ VOYAGE SENSORIEL AU PAYS DES ÉMOTIONS

→ Médiathèque

Différents ateliers sont programmés :

Eveil musical jusque 6 ans

Lecture musicale pour les 4/6 ans

Eveil au livre jusque 3 ans

Ateliers récréatifs pour les 2/4 ans et les 4/6 ans

Gratuit sur inscription au 03 28 51 34 34



MARDI 21 FÉVRIER

■ 12^{EME} ÉDITION DU CARN'ADOS



Par Atouts Ville

→ Scène Vauban

→ De 18h à minuit

JEUDI 23 FÉVRIER

■ BELOTE

Par Atouts Ville Les Huttes

→ Maison de quartier des Huttes

→ 13h30

VENDREDI 24 FÉVRIER

■ BAL DES NUCHOLAERDS

→ Scène Vauban

→ A partir de 22h30

SAMEDI 25 FÉVRIER

■ HANDIBASKET CLUB GRAVE-LINES / ORLÉANS

→ Salle du Polder

→ 17h

■ USG HANDBALL FÉMININ / HAZEBROUCK

→ Salle Frédéric Petit

→ 18h30

DIMANCHE 26 FÉVRIER

■ USG FOOTBALL DHR / LUMBRES

→ Stade des Huttes

→ 15h

LUNDI 27 FÉVRIER

■ GOÛTER DE CARNAVAL DES AMIS DU 3^{EME} ÂGE

→ Scène Vauban

→ 14h30

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

MARDI 28 FÉVRIER

- MARDI GRAS (BANDE DE PETIT-FORT-PHILIPPE ET BANDE DES HUTTES)



■ REPAS D'AVANT BANDE

organisé par les Amis des Huttes
→ salle Caloone
→ de 12h30 à 19h
→ 14€ l'assiette

■ OUVERTURE DU CAP NORD

par la Patape Gravelinoise
→ de 12h à 2h

■ BANDE DES HUTTES

→ départ à 17h
→ local des Zigmards

■ BANDE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

→ départ à 17h
→ boulevard Léon Lagrange

Mise au bûcher des géants aux alentours de 18h30

RETRouvez la programmation complète et détaillée du carnaval en pages 8 et 9 de ce magazine



- VENDREDI 3 MARS
- FORUM DE L'ORIENTATION, DE L'INFORMATION ET DES MÉTIERS

→ Sportica
→ De 9h à 17h
11h et 16h : conférences sur les domaines qui recrutent

Lors de ce forum, les collégiens pourront s'informer et découvrir de nombreux secteurs d'activités, métiers et les études pour y parvenir.

→ Entrée libre



SAMEDI 4 MARS

■ TOURNOI DE PÉTANQUE

Challenge tête à tête
→ Boulodrome
→ 14h30

VENDREDI 10 MARS

■ BAL DES ZOTES

→ Scène Vauban
→ A partir de 22h30

DU VENDREDI 10 AU VENDREDI 17 MARS

■ STAGE DE L'UNIVERSITÉ LINCOLN ROWING CLUB

→ PAarc des Rives de l'Aa



VENDREDI 3 MARS

■ BAL DES ZIGOMARDS

→ Scène Vauban
→ A partir de 22h30

SAMEDI 4 MARS

■ REPAS DES MAMIES

Par la Patape Gravelinoise
→ Salle Caloone
→ A partir de 11h30

Inscriptions au 06 03 27 47 16

SAMEDI 11 MARS

■ VISITE GUIDÉE NATURE : NUIT DE CHOUETTE



→ Base Nautique et de Plein Air Jean Binard
→ 20h30

Après la diffusion d'un diaporama sur les rapaces nocturnes de notre région, nous partirons sur le terrain pour tenter d'écouter leurs chants à la lueur de la nuit. Peut-être aussi l'occasion de croiser d'autres animaux en balade...

Prévoir une lampe torche
→ Gratuit

DIMANCHE 12 MARS

■ RÉGATE DE LIGUE OPTIMIST ET LASER

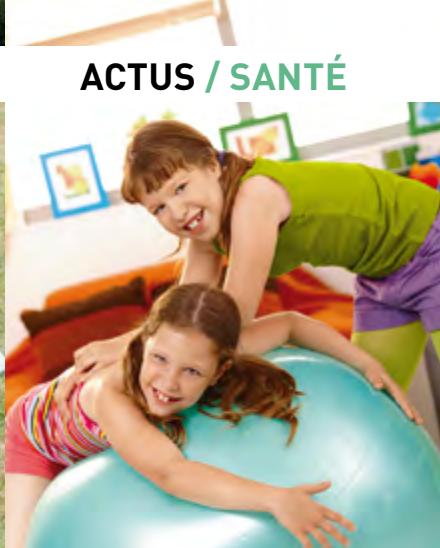
Par Gravelines Grand-Fort-Philippe
Voile Légère Sportive
→ Base Nautique et de Plein Air Jean Binard



■ USG HANDBALL MASCULIN / HAZEBROUCK

→ Salle Frédéric Petit
→ 20h30

Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



C'est l'ensemble des fonctions motrices de l'individu en lien avec son activité psychologique. C'est aussi une pratique paramédicale qui vise à accompagner le développement psychomoteur des patients.

LA PSYCHOMOT'

EN QUELQUES MOTS

POUR QUI ?

La psychomotricité s'adresse aux personnes présentant des difficultés dans l'usage et/ou l'investissement de leur corps, qu'ils soient ou non porteur de handicap et quel que soit leur âge.

Par exemple : manque ou excès de tonus, maladresse, retard dans les acquisitions (marche, communication...), agitation, inhibition, manque de confiance en soi, difficultés dans les apprentissages (l'écriture, les repères dans l'espace et le temps...), anxiété, troubles des interactions sociales, pertes de repères et d'autonomie....

cien offre au patient un espace d'expérimentations pour l'aider à nourrir et à diversifier son vécu corporel.

Ceci dans le but :

→ de favoriser une meilleure conscience et maîtrise de son corps,
→ de développer les capacités d'adaptation, de représentation mentale, d'attention, de mémoire,
→ de stimuler la confiance en soi (développer une bonne image de soi, affirmer sa personnalité...).

Les principaux outils du psychomotricien sont le jeu, les stimulations psychomotrices et sensorielles, la relaxation, la graphomotricité, les parcours psychomoteurs, l'expression corporelle et artistique...

COMMENT ?

La psychomotricité considère la personne dans sa globalité, tant sur le plan physique, qu'intellectuel et psychologique.

L'accompagnement psychomoteur est thérapeutique, préventif et rééducatif. Au cours des séances, le psychomotri-

patient : la connaissance du corps, les capacités de coordinations motrices, d'équilibre, la motricité fine, le graphisme, les repères dans le temps et l'espace... Cette évaluation permet également de savoir si un accompagnement en psychomotricité est indiqué et si des examens complémentaires sont nécessaires afin d'établir un diagnostic ou un profil plus précis du patient. Effectivement le psychomotricien travaille en partenariat avec l'entourage du patient, les médecins, les rééducateurs, les enseignants, les psychologues...

Les séances de psychomotricité durent environ 45 min. La fréquence des suivis est le plus souvent hebdomadaire, elle est définie en fonction du bilan psychomoteur.

Comment devenir psychomotricien ?

La formation en psychomotricité dure 3 ans. Une fois diplômé d'Etat, le psychomotricien peut exercer en libéral ou en tant que salarié. Les principales matières étudiées sont la psychomotricité, l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la psychiatrie, la pharmacologie... Ce qui permet au psychomotricien diplômé d'avoir des connaissances suffisamment diversifiées pour accompagner au mieux l'individu dans tout ce qui le constitue, dans sa psychomotricité.

+d'infos

Service développement-Pôle Santé
03 28 23 59 20



Le club est à la recherche de féminines, débutantes ou non, alors n'hésitez pas à pousser les portes du Dojo pour plus de renseignements ! ↗

LE JUDO : UN SPORT PRISÉ !

L'association Gravelines Judo a été créée en août 2013 et compte aujourd'hui plus de 145 licenciés, tout niveau confondu. Son Président, Christophe Neves, revient avec nous sur l'histoire de son club et son actualité.



« Nous pratiquons le judo en loisir comme en compétition et nous nous entraînons au Dojo de Sportica », explique le Président. « On peut débuter le judo à partir de 4 ans, avec le cours d'éveil. Deux entraîneurs s'occupent des 5 groupes : David Denys, Directeur Technique et ceinture noire 4^{ème} Dan et Nicolas Butin, entraîneur bénévole. Nous travaillons en collaboration avec les clubs de la région et notamment celui de Dunkerque. Cela nous permet de mutualiser certains entraînements et de participer à des compétitions ensemble. »

Nos compétiteurs réalisent, chaque année, de très bons résultats au niveau national. Pour exemple, en 2016 nous sommes revenus des Championnats de France par Équipe avec la médaille de bronze. Il y a

très peu de pause dans le judo, les compétitions ont lieu toute l'année. Fin février, nos judokas iront défendre les couleurs de Gravelines lors de la demi-finale du Championnat de France Cadet.

J'ai pris la tête du club il y a un an maintenant avec la volonté de passer la barre des 200 licenciés et de développer l'aspect compétition afin que le judo sur le littoral ait une place de choix. Nous souhaitons également accueillir plus de compétitions à domicile, Sportica étant parfaitement adapté pour cela.

Gravelines Judo est une association dynamique et conviviale. Les plus jeunes apprennent au contact des plus grands. Il y a un véritable échange entre les judokas et également les familles, qui sont impliquées dans la vie de notre club. Il est primordial pour nous de donner confiance aux enfants afin qu'ils s'enrichissent et progressent, et cela passe par des entraînements, stages, compétitions... Nous avons également la chance de nous entraîner régulièrement avec le club belge de Coxyde et Dirk Van Tichelt, médaillé de Bronze aux JO de Rio.

Je tenais, enfin, à remercier Sportica et la Ville de Gravelines pour leur soutien. Nous disposons désormais, grâce à eux, d'un éclairage et de tatamis entièrement neufs». ■

d'infos
Gravelines Judo
06 45 89 84 59 (David Denys)
 Gravelines Judo

2013

création du club

→ 145 adhérents

→ 2 entraîneurs

→ 90 € la licence enfant et 120 € la licence adulte



HISTOIRE DU CLUB

2013

création du club

→ 145 adhérents

→ 2 entraîneurs

→ 90 € la licence enfant et 120 € la licence adulte

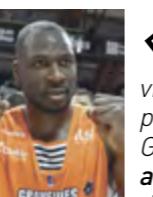
→ Christian Devos,
Président du Basket Club
Maritime

« Après un début de saison chaotique pour plusieurs raisons, (reconstitution de l'équipe à 90% et quelques blessures) un renversement a été opéré. Nous sommes actuellement en milieu de classement, le collectif tourne vraiment bien et les entraînements portent leurs fruits. Christian Monschau a su souder l'équipe et créer un vrai collectif. Les objectifs sont, bien évidemment, la Leaders Cup et les Play-Offs en fin de saison. Un véritable enthousiasme collectif se dégage de l'équipe, sans pour autant oublier la concentration car aucun match n'est jamais gagné d'avance ». ↗



LE POINT À MI-SAISON DU BCM

Le Basket Club Maritime Gravelines Dunkerque Grand Littoral entame la 2^{ème} phase du Championnat de Pro A. Actuellement en milieu de classement, l'équipe de Christian Monschau veut continuer à faire vibrer le Sportica. Florent Pietrus, intérieur du club, évoque avec nous cette saison et son arrivée dans l'équipe :



« Mon intégration au sein du club et dans la ville s'est vraiment bien passée. Je me sens bien ici, Gravelines est une ville agréable et j'ai la chance de pouvoir vivre de ma passion. Ce n'est pas toujours évident d'arriver en cours de saison, il a fallu trouver de nouveaux automatismes, mais l'équipe a pris forme et nous sommes soudés pour gagner. Même si ma blessure m'a éloigné quelque peu, je peux de nouveau foulé le parquet de Sportica et

j'en suis ravi. Je suis revenu pour le derby contre Le Portel, dans une ambiance de folie et pour un match de haute intensité que l'on a remporté 89 à 71. »

Un grand merci au public qui nous supporte, nous sommes motivés et on espère que vous prendrez autant de plaisir à nous voir jouer que nous en avons à vous voir si nombreux chaque soir de match ! » ■



CHIFFRES CLÉS de Florent Pietrus

230 sélections en Equipe de France

→ 35 ans → 2,02 m → 14,3 d'évaluation de moyenne

Journée de détection

Tu es né entre 1999 et 2002 ? Tu aimerais intégrer le Centre de Formation du BCM ? Le club organise une journée de détection afin de découvrir les talents de demain.

Faites parvenir votre candidature avec un CV, une lettre de motivation et le bulletin d'inscription (disponible sur le site internet du club).

Le dossier doit être envoyé par mail à cmillois@bcmbasket.com avant le 6 février. Les joueurs retenus recevront une convocation avec la date du rendez-vous (entre le 13 et le 19 février).

Calendrier des matchs retours du BCM :

- Sam. 4 février : BCM-Dijon
 - Dim. 12 février : BCM-ASVEL
 - Sam. 4 mars : BCM-Limoges
 - Sam. 18 mars : BCM-Hyères Toulon
 - Sam. 1^{er} avril : BCM-Monaco
 - Sam. 8 avril : BCM-Le Mans
 - Sam. 15 avril : BCM-Nancy
 - Sam. 6 mai : BCM-Châlons Reims
 - Sam. 13 mai : BCM-Cholet
- Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées en raison de leur passage à la télévision.

+ d'infos

Basket Club Maritime
03 28 51 97 00
www.bcmbasket.com
 BCM Gravelines Dunkerque - Officiel

→ Cyclotourisme

Découvrez la randonnée VTT nocturne.

Depuis un an, le club de cyclotourisme de Gravelines propose une sortie VTT nocturne chaque premier vendredi du mois. Elle permet de découvrir différemment Gravelines et ses environs.

Les randonnées sont ouvertes à tous, pour un parcours d'environ 25-30 kms. Le rendez-vous est fixé à 18h30 au PAarc des Rives de l'Aa (l'horaire est

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Stages municipaux

Pensez à inscrire vos enfants !

Pendant les vacances de février (du lundi 13 au vendredi 24), la Ville de Gravelines propose deux sessions de stages sportifs et culturels aux enfants de 4 à 13 ans.

Sport et nature, trottinette, char à voile, équitation, voile, biathlon, escalade, karting, badminton, basket ... sont au programme de ces vacances de février !

→ Entente Sportive Gravelinoise

Mesdames, à vous l'honneur...

La 5^{ème} édition du concours « sport au féminin à Gravelines » de l'ESG (Entente Sportive Gravelinoise) a eu lieu entre les mois de décembre et janvier. 16 photos ont ainsi été publiées sur Facebook afin d'être soumises aux votes des internautes.

Elles étaient 16 à tenter leur chance afin de décrocher une Go Pro Hero. Après le vote des internautes (40% de la note), un jury, composé de professionnels de l'image s'est réuni et a noté chaque cliché (60% de la note).



+ d'infos

USG Cyclotourisme
03 28 20 48 73
www.usgravelines-cyclo.com

Vous pouvez dès lors et déjà inscrire vos enfants à ces stages, via le site internet de la ville www.ville-gravelines.fr (Rubrique Sports, Jeunesse & Associations) ainsi qu'à l'accueil de la Direction des Sports.

+ d'infos

Direction des Sports : 03 28 23 59 06
Centre équestre : 03 28 65 39 00
Base Nautique : 03 28 65 20 31
www.ville-gravelines.fr

Pour rappel, le concours est ouvert aux adhérents d'un club gravelinois et/ou aux résidents de la commune.

Félicitations à Erwina Durez, qui avec pas moins de 401 likes et les faveurs du jury, remporte le concours 2017 ! Bravo aux 15 autres participantes pour la qualité de cette 5^{ème} édition.

+ d'infos

Entente Sportive Gravelinoise
03 28 23 59 06
[Sport à Gravelines](#)

/ EN BREF...

RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en **Mairie au guichet Affaires Démographiques** munis du livret de famille et de leur pièce d'identité **afin de se faire recenser**.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le nouveau Conseil Municipal Jeunes s'engage pour la propreté de la ville !

A ce titre, les jeunes élus vous rappellent que les déjections canines sur la voie publique sont interdites. **Des sacs sont à disposition, gratuitement**, à l'accueil de la Mairie, des mairies annexes (Les Huttés et Petit-Fort-Philippe) et de l'Office de Tourisme.

Chaque maître est responsable de son chien. En cas de non-respect de cette interdiction, l'infraction est passible d'**une contravention forfaitaire de 35€** (majoration à 75€ en cas de non-paiement dans les délais). Le CMJ rappelle également à tous les citoyens que **les chewing-gums jetés sur la voie publique salissent notre ville** et que de nombreuses poubelles sont à la disposition de chacun(e).

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

Inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.



2/ Inscriptions au Cours Préparatoire

Sont concernés les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles Pierre Loti, Jean Macé, Les Cygnes, Suzanne Lacore.

Les parents de ces enfants doivent procéder à l'inscription au CP selon les modalités détaillées ci-après.

Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les groupes scolaires Albert & Marguerite Denvers, Michelet / Islandais, Lamartine / Vendiesse, aucune démarche n'est nécessaire : l'inscription se fait automatiquement dans le même groupe scolaire.

3/ Modalités d'inscriptions à partir du 3 janvier 2017 et jusqu'au 31 mai 2017, les parents sont invités à se présenter au service Éducation, afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire ou pour retirer un dossier de demande



BON APPÉTIT LES PETITS ! GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 30 JANVIER AU 3 FÉVRIER

- Lundi 30 - Nouvel an chinois : Sauté de porc au caramel, riz cantonais • Gâteau coco et litchi au sirop
- Mardi 31 : Filet de poisson, gratin de chou-fleur et de pommes de terre • Camembert
- Fruit de saison
- Jeudi 2 - Chandeleur : Céleri rémoulade • Chipolatas, purée de légumes • Crêpe à la vergeoise
- Vendredi 3 : Colombo de volaille, tortis • Samos • Compote

DU 6 AU 10 FÉVRIER

- Lundi 6 : Daube de bœuf aux pruneaux, pâtes aux petits légumes • Gouda
- Fruit de saison
- Mardi 7 : Salade mêlée à la mimolette • Rôti de porc et son jus, haricots verts et pommes de terre • Yaourt nature sucré
- Jeudi 9 : Quenelle de poisson sauce aurore, julienne de légumes et riz
- Saint Paulin • Fruit de saison
- Vendredi 10 : Potage à la tomate • Vol au vent au poulet, salade mêlée • Liégeois au chocolat

Les menus ne sont pas contractuels. Le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)

de dérogation pour une inscription dans un autre établissement scolaire de la commune (sur critères définis).

Documents indispensables :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois
- En cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant.

Munis du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, ils pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, aux heures de permanences et ce, avant fin juin 2017.

Service Éducation : 03 28 23 59 24
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

/ EN BREF...

SAISONNIERS 2017

Les dossiers saisonniers pour la saison 2017 seront disponibles à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales du 6 au 25 février 2017. La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au **4 mars 2017**. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier. Pour pouvoir déposer sa candidature, **il faut être âgé de plus de 18 ans et de moins de 24 ans au premier jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé**. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFFD, Brevet d'Etat, BNSSA) sera indispensable.



L'ECOLE DU CHAT



Dans le but de réduire la naissance de chatons destinés à être abandonnés dans la nature, **l'Ecole du Chat va procéder à une campagne de stérilisation gratuite de février à mars**, pour les chats appartenant à des personnes pouvant justifier bénéficié des Restos du Cœur.

Renseignements : 03 28 59 38 20



Coupon à déposer dûment rempli à l'accueil de la Mairie

NOM du parent : _____
PRENOM du parent : _____
TELEPHONE : _____
ADRESSE : _____
NOM de l'enfant : _____
PRENOM de l'enfant : _____
DATE DE NAISSANCE : _____

Les plantations se dérouleront courant avril
Souhaitez vous être présent lors de la plantation ? **OUI** **NON**

AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné(e) , détenteur de l'autorité parentale accepte que le nom et le prénom de mon enfant figurent sur la plaquette accompagnant l'arbre et sur tout listing nécessaire à l'organisation et à la gestion de l'opération ; « une vie... un arbre ».

Merci de vous munir de votre livret de famille lors de votre inscription.

Signature :

/ ÉTAT CIVIL

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

- Jean-Charles Pisani et Catherine Defever



FORMATION PREMIER SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 (PSC1)

L'association des jeunes sapeurs pompiers de Gravelines propose désormais de **former le grand public aux premiers secours civique de niveau 1 (PSC1)**.

Le PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. **Cette formation est accessible à toute personne, âgée de 8 ans minimum** (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs). Elle se compose de 7h de face à face pédagogique, et se déroule en groupe avec 10 participants maximum par formateur.

A l'issue de cette formation, un certificat de compétences vous sera délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011. Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.

Renseignements : Cyril Agneray (Président de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers de Gravelines) 03 28 51 91 60

Bienvenue

- Jules d'Alexis Croske et de Lucile Fournier
- Estelle d'Hervé Sockeel et de Delphine Robiquet
- Basile d'Aurélien Vanrenterghem et d'Eglantine Pipelart
- Yanina de Stéphane Szkludlarek et de Marlène Fournier
- Charlotte de Vincent Escalante et de Céline Balavoine

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Yvon Blanckaert
- Marie-Thérèse Radenne, veuve de Ernest Cadet
- Annie Pattin, épouse de Paul Manten
- Thérèse Charlemagne, veuve d'Henri Canipel
- Clotilde Rembert, veuve de Raymond Ledeux
- Odette Demol, veuve de Louis Laurens
- Alberta Pleuvret, veuve d'Emile Demazières
- Bernard Hennequin, époux d'Arlette René



La Ville de Gravelines reconduit cette année l'opération « Une vie, Un arbre ». Soucieuse de développer l'éducation et le respect de l'environnement, la Municipalité, avec le concours des familles attribuera un arbre pour chaque enfant de la commune né entre février 2015 et février 2017.

Si vous êtes intéressés pour qu'un arbre porte le nom de votre enfant, veuillez vous présenter avec votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile à l'accueil de la Mairie.

Les inscriptions seront clôturées le 31 mars 2017.

Renseignements : Service Cadre de Vie
03 28 23 57 97

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE : un soutien pour les associations gravelinoises

Depuis de nombreuses années, le service Vie Associative et Citoyenne apporte un soutien technique et logistique, aux associations et aux habitants.

ZOOM sur le prêt de salles

Outre les nombreux services, le prêt de salles est un outil très utilisé et apprécié pour le fonctionnement des associations.

En effet, trois salles sont mises à disposition :

→ **2 salles pouvant accueillir jusque 20 personnes** pour vos réunions, conseil d'administration, formation, etc..., pouvant être modulables en une salle de 50 personnes,

→ **Une grande salle de conférence**, avec une capacité de 100 personnes pour vos conférences, assemblées générales, sonorisée et équipée d'un écran, vidéo projecteur, ordinateur, chaises, tables, etc...

Les salles peuvent être mises à disposition 24h sur 24h grâce à un système de clé codée.

RAPPEL :

Les associations peuvent établir leur siège social à la Maison des Associations et du Citoyen et obtenir une boîte aux lettres, située dans le hall d'entrée du bâtiment.

Nous vous accueillons du lundi au samedi :

De 8h30 à 12h – 13h30 à 18h00 (Fermé le lundi matin et samedi après-midi)

→ L'association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) de St Pol sur Mer organise des permanences à la Maison des Associations et du Citoyen de 14h à 16h les lundis 13 février, 6 et 20 mars, 3 et 24 avril, 22 mai, 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

La Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe organise également des permanences de 14h à 16h les lundis 6 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 avril, 15 et 29 mai, 19 juin, 3 juillet, 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre.

→ Le Rallye Club Gravelinois organise un **vide grenier** à la salle des Sports des Huttés le **dimanche 5 mars** de 8h à 17h.

Tarifs : 6€ les 2 mètres pour les gravelinois, 7€ les 2 mètres pour les extérieurs et 12€ les 2 mètres pour les commerçants.

Restauration sur place.

Renseignements et réservations au 06 30 96 86 16.

→ Atouts Ville organise un **loto**, salle Caloone le 10 février à 13h30 ainsi qu'une **belote** au Cap Nord le 23 février à 13h30.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Rugby Club Gravelines

→ Samedi 4 février à 17 h 30

Echos et Nouvelles des Rives de l'Aa

→ Samedi 11 février à 14 h

Les Amis du Patrimoine

→ Vendredi 17 février à 18 h 30

Karting Gravelinois

→ Samedi 18 février à 17 h

Courir à Gravelines

→ Samedi 4 mars à 18 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTÉRIEURE

Les Décorés du Travail

→ Dimanche 5 mars, salle Gérard Caloone à 11 h

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

S.N.S.M. (Société Nationale de Sauvetage en Mer)

Eric Weisbecker remplace Jean-Marie Fournier

Association Gravelines Archerie Club (pratique du tir à l'arc)

Pierre-Jean Ric remplace Francis Trouillet

G.E.G (Gymnastique d'entretien de Gravelines)

Frédéric Zunquin remplace Joëlle Dubois

U.S.G. Handball

Delphine Bulot-Gosselin remplace Grégory Daubercourt

CRÉATION D'ASSOCIATION

L'Association pour la Sauvegarde de la Mémoire "Gravelines et Environs" est née à la Sous Préfecture de Dunkerque le 24 novembre 2016.

Elle est présidée par Paul Devrient. Son but est de pérenniser les manifestations commémoratives, sensibiliser et intégrer la population et particulièrement les jeunes générations au devoir de mémoire, organiser le travail de recherche, de collecte de documents, de témoignages et d'objets se rapportant aux conflits passés, à la vie de la commune et ses environs, de ses habitants, de son patrimoine matériel et immatériel et de le faire partager par tous. Organiser des expositions, des conférences et des voyages d'études.



QUESTIONS POSÉES PAR LES HABITANTS LORS DE LA RENCONTRE DU SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 DANS LE QUARTIER DU CENTRE VILLE

Paroles d'habitants

6 RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu :

→ à Gravelines Centre et les Huttés :
mercredi 8 février 2017

→ à Petit-Fort-Philippe :
jeudi 9 février 2017

Demande de déplacement d'un bloc de béton à proximité de la place de parking pour personne handicapée devant la Maison des Associations et du Citoyen (ouverture de la portière impossible)

Demande prise en compte par les services Techniques.

Demande de changement des plaques d'égouts route de Bourbourg / résidence Plein Air

La C.U.D a des quotas de travaux pour chaque commune et des priorités sont données. Pour 2016/2017 : Rue Brossalette, Rue Roger Salengro, Bd de l'Europe, Bd des Musiciens etc....

Cette zone va être mise en zone prioritaire pour le changement des plaques. Demande en attente à la C.U.D

Résidence Plein air : affaissement de la voirie à plusieurs endroits ?

Une demande va être faite à la CUD. (Non prévu au programme annuel par la CUD).

Présence de rats en nombre important dans les poubelles des logements Partenord rue Aupick et rue Carnot

Une demande d'intervention va être formulée à la C.U.D et à Partenord.

Circulation de vélos sur les trottoirs du centre ville (Voir pour verbaliser les cyclistes si nécessaire).

Demande prise en compte par la Police Municipale.

Demande d'installation de vidéo surveillance rue de Calais, rue Demarle Fetel, allée des marronniers pendant le carnaval

La vidéo surveillance est déjà mise en place au Paarc et sur la place du Polder car ce sont des sites isolés. Pour l'instant, il n'est pas envisagé de l'étendre sur l'ensemble de la ville.

Demande de stationnement rue de la Liberté pour les riverains de la rue de Calais pendant le carnaval et le marché de Noël.

Demande difficile à mettre en oeuvre. Cette année une sécurité particulière a été mise en place en raison du plan Vigipirate lors du marché de Noël qui s'est déroulé du 10 au 30/12.

Quant à l'installation des chalets, elle est faite pour essayer de satisfaire au mieux les attentes des exposants mais aussi celles des commerçants, riverains et habitants.

Le panneau « Résidence Plein Air » n'est pas assez visible.

Demande prise en compte par les services Techniques.

Problème d'éclairage public sur le chenal et le boulevard de l'Europe

La ville a été victime à trois reprises de vols de câbles sur les éclairages de la commune.

Une enquête est en cours. Les éclairages vont être remis en fonctionnement très prochainement.

Cependant, le coût de ces actes de vandalisme est très important et non couvert par les assurances.



Problème de sécurité avec le manège installé à la descente de la rue des Poilus, dû au passage des véhicules. Proposition de décaler un peu le manège.

Demande prise en compte.

Proposition de retirer la zone de livraison rue de Calais devant la boulangerie car plus d'utilité

Demande prise en compte.

Bd des Poètes, demande de fermeture du chemin à proximité du rond point de Sportica (jets de déchets dans les jardins de particuliers)

Demande refusée, il y a déjà des barrières.

Demande d'installation de rambardes à la Maison de quartier du Centre et demande de local pour les adolescents

Demande prise en compte (en cours).

Demande de surveillance par la Police Municipale dès 7h à l'arrêt de bus des Islandais suite à des agressions

Passage de la Police Municipale dans le cadre de leur tournée qui débute à 7h.

Poubelles laissées sur les trottoirs

Des campagnes d'information et de sensibilisation sont régulièrement mises en place pour ce genre d'incivilité par le biais du Gravelines Magazine. De nouvelles campagnes d'information seront programmées sur les écrans de la ville.

Déjections canines à proximité des bastions et remparts, proposition de mise à disposition de sachets par le biais des cliniques vétérinaires du secteur

Des sachets avaient déjà été mis à disposition à Petit-Fort-Philippe mais plus de 2000 sachets avaient été dévalisés en 3 jours. Une nouvelle campagne de sensibilisation via les écrans est prévue prochainement par la Direction de la Communication et la Police Municipale. De plus un marquage sera apposé sur certains trottoirs afin de sensibiliser les propriétaires de chiens.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS CITOYEN

Samedi 4 février à partir de 9h
à l'école Anatole France Niveau 2

Les habitants qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire auprès du service Vie Associative et Citoyenne au 03 28 23 59 92



SAMEDI 24 DÉCEMBRE

Un dépôt de gerbe a eu lieu à la stèle de Petit-Fort-Philippe, à l'occasion de l'anniversaire du débarquement du commando franco-britannique.

VIVRE À GRAVELINES



VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 13 janvier, le Maire, Bertrand Ringot, les élus du Conseil Municipal, Lisa Jeziorowski, Maire du Conseil Municipal Jeunes, ainsi que les membres du CMJ, avaient donné rendez-vous à la population gravelinoise, aux associations et aux corps constitués pour la cérémonie des vœux, en présence des Jeunes Sapeurs Pompiers de Gravelines.

Pour l'occasion, le Directeur Général de Rio Tinto Alcan, Gaby Poirier, était présent pour évoquer les objectifs de 2017 de son entreprise.

VŒUX AUX AÎNÉS

Nos aînés de la Mapi, des Oyats, du Foyer Logement Béguinage et de l'Espace Jean-Baptiste Rivière ont reçu la visite des élus de la Municipalité où quelques présents leur ont été remis. Un petit moment convivial fort apprécié de nos aînés et du personnel des structures.

VŒUX AU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

Les élus du Sivom des Rives l'Aa et de la Colme se sont retrouvés pour la traditionnelle cérémonie des vœux le mercredi 18 janvier dernier en la salle des Fêtes de Watten.

VŒUX AUX ASSOCIATIONS AGIR ET ENTRAIDE

Jeudi 19 janvier

VŒUX AUX COMMERCANTS ET ENTREPRISE

Mardi 17 janvier



SAMEDI 31 DÉCEMBRE

140 équipes avaient pris le départ de la 10ème édition du Bike and Run, organisé par Gravelines Triathlon.



SAMEDI 21 JANVIER

Carton plein pour le trail nocturne sur les Traces de Vauban où plus de 1 400 participants en marche nordique, randonnée et trail. Bravo à l'association Gravelines Triathlon qui réalise une belle performance sportive et conviviale.





Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

L'ACTION ÉDUCATIVE MUNICIPALE, UNE PRIORITÉ!

L'action de notre municipalité en faveur de l'Education est significative, afin de garantir à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement.

Parmi les nombreux domaines dans lesquels nous intervenons, citons notamment :

→ Les Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP)

Gravelines a su largement relever le défi de la mise en place des NAP.

Ainsi, 74% des enfants scolarisés dans nos écoles maternelles et élémentaires fréquentent ces ateliers gratuitement. Nous leur proposons une soixantaine d'activités encadrées par 150 agents municipaux ou contractuels, formés suite à leur recrutement.

C'est un réel succès que l'Inspecteur de l'Académie de Lille a d'ailleurs reconnu lors de sa dernière visite, citant en exemple la qualité de notre dispositif.

→ Les classes de neige

Nos élèves de CM2 ont la chance de vivre un formidable séjour en classes de neige dans notre chalet municipal d'Entremont. Le 1^{er} groupe a d'ailleurs eu la joie de découvrir la montagne enneigée il y a quelques jours.

Cette année, quatre séjours de 13 jours seront proposés, entre le 29 janvier et le 6 avril prochain, à 227 élèves gravelinois, accompagnés par leurs enseignants que nous tenons à remercier. La contribution des familles s'élève à 143 euros par enfant et par séjour : un tarif qui permet à tous d'accéder à cette expérience unique.

→ Les tableaux blancs interactifs

35 classes de nos écoles élémentaires, dont 17 cette année pour un montant de 31 000 €, seront, à terme, équipées de ces tableaux numériques. Leur utilisation permet notamment aux élèves : de faciliter l'apprentissage, de développer leur motivation et leur attention, ou encore de favoriser l'interactivité au sein de la classe.

Au delà de ces dispositifs, citons la réussite des stages sportifs et culturels pendant les vacances scolaires, mais aussi le dispositif de qualité "Petite Enfance", mis en place par Atouts Ville, Les Moussaillons, ainsi que les assistantes maternelles réunies au sein du Relais d'Assistantes Maternelles.

GRAVELINES
ENSEMBLE pour
Gravelines Gagnant!

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Nous contacter:
Groupe
ENSEMBLE, pour Gravelines Gagnant!

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

DES FAITS !

Le budget 2017 est de 65 911 303€ et présente une baisse due aux baisses des dotations communautaires et de l'Etat : La baisse constatée sur plusieurs exercices est de 7 287 282€ par rapport à l'existant. Un budget qui reste par habitant **3,83 fois supérieur aux communes de la même strate**.

Les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter et se montent à 58 575 145€ (57 659 581€ en 2016). Les investissements sont en baisse avec 7 336 158€ (8 674 740€ en 2016). L'autofinancement est en chute en affichant 3 100 789€. Les charges de personnel pèsent pour 26 330 000€ (25 770 000€ en 2016).

La courbe de l'emprunt s'inverse : Celui-ci augmente 2 800 000€ empruntés contre 2 700 000€ remboursés. Les intérêts de la dette représentent 650 000€.

La somme perçue au titre des taxes d'habitation et foncière augmente : 16 700 000€ en 2017 contre 15 340 804€ en 2016. Ajoutons la taxe sur l'électricité payée par les Gravelinois : 260 000€ ! **Le chèque du citoyen au Trésor Public est toujours plus élevé**. Les recettes engrangées par la ville à ce titre sont toujours plus importantes malgré une population en baisse. Les salaires et retraites n'augmentent pas, c'est toujours moins de pouvoir d'achat pour le citoyen.

Retour en image sur le dernier Conseil Municipal (Parcours santé de la Pépinière)



Selon la majorité, on ne peut comparer la Pépinière aux Jardins à la Française et seules quelques feuilles sont présentes au sol...

Et le RME... Sur 117 dossiers déposés, seuls 27 étudiants ont pu bénéficier du RME, sans notre mobilisation 55 jeunes n'auraient rien perçu !

Nous tenant à votre disposition:
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"



Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

EST-CE DU POPULISME : D'ENVISAGER UN « CUDXIT »

Pourquoi croyez-vous, que les impôts locaux augmentent continuellement ? Les transferts de compétences en seraient l'une des causes pour notre commune, avec en filigrane l'ébauche du Grand Dunkerque.

Les intercommunalités sont une vaste escroquerie, aucune n'ayant joué le jeu des transferts de personnels qui devait générer des économies. Elles ont recruté des fonctionnaires dit-on ! Cela a un coût, forcément...

Les responsables des collectivités territoriales pratiquent souvent (pas toujours) le clientélisme pour faciliter leur élection. Quoi de mieux pour gagner durablement un électeur et sa famille que de fournir un emploi dans une administration locale ?

En outre, plus on a d'employés, plus on « gonfle » l'importance de ses domaines. Et pour obtenir la paix sociale avec cette nombreuse troupe, il suffit d'accorder de généreux avantages, alors que dans le privé, pour embaucher, il faut être capable de rémunérer ses salariés sinon gare aux difficultés financières puis à la faillite. Dans le public, si les déficits explosent, rien de grave : il suffit d'augmenter les impôts en prétextant l'augmentation des charges, les nouveaux services, le désengagement de l'état... Si les fonctionnaires d'Etat ont une rémunération sur DOUZE mois, les agents territoriaux ont bien souvent des primes, qui comme par hasard correspondent à un TREIZIÈME mois. La sécurité du public mais les avantages du "privé", aisément... **"Ce n'est pas cher c'est le contribuable qui paye"** !

Quant aux congés ont sait aussi depuis des décennies la gabegie qui règne entre "jours des maires", "des présidents", etc... A force d'accorder un peu plus à chaque élection, nous en arrivons à cette situation ubuesque. On avait vendu les 35h comme plus de temps libre chaque semaine pour créer des emplois, encore « Raté » !

N'oublions pas que nous tenons cela du concept de Gauche de "civilisation des loisirs" qui nous avait valu un "Ministère du temps libre" sous la Présidence de Monsieur Mitterrand.

En fait, c'est notre système français de millefeuille administratif, sans véritable contrôle budgétaire qui est la source de toutes ces dérives.

Tant que nous conserverons cet empilement unique et incroyable de structures aussi redondantes qu'inefficaces, tant que ne sera pas imposé un vrai contrôle analytique des dépenses, tant que la Cour des Comptes conservera un simple pouvoir d'alerte et non d'intervention, pas de danger que les choses changent.

Il va y avoir un sacré boulot à faire pour redresser tout cela, l'une des solutions pourrait être le « CUDXIT ».

Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com



Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

LES RESSOURCES HUMAINES DE LA VILLE DE GRAVELINES

Voici quelques chiffres sur la répartition des agents de la ville de Gravelines au 1^{er} octobre 2016 par catégories hiérarchiques en nombre total d'agents à temps plein ou partiel (en équivalent temps plein 508,85 pour les titulaires et 80,55 pour les non titulaires) :

Catégorie A les cadres

Catégorie B les agents de maîtrises

Catégorie C les agents d'exécutions

	Catégorie			TOTAL
	A	B	C	
Titulaires	24	101	397	522
Non titulaires	2	15	71	89
Non permanents		4	45	49
Horaires			11	11
Non permanents Vacataires				6
Non permanents Apprentis				6
Personnel de l'Etat			41	41
TOTAL	26	132	513	718

La ville de Gravelines dispose donc de 611 agents permanents. Ces quelques éléments pour apprécier la situation de la ville sur les moyens humains dont elle dispose pour assurer le service rendu aux habitants et le premier poste budgétaire conséquent que cela engendre. La nécessité d'évaluer l'ensemble des services et de redéfinir les priorités du XXI siècle.

Tribune rédigée le 20 janvier 2017

Nous tenant à votre disposition : Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr



Jeremy **CiROT**

L'IMITATEUR
À DÉCOUVRIR !

VEN. 10
FEVRIER 2017
20H30

SCÈNE VAUBAN

**SOIRÉE HUMOUR
ET ART DU
MENTALISME**

TARIFS : 8€/4€

AVEC JEREMY CIROT, STEVEN MAGIE
ET JACQUES SCHAB



EN VOIX DE DÉRISION !

Scène
VAUBAN

BILLETTERIE SUR PLACE ET EN LIGNE SUR WWW.VILLE-GRAVELINES.FR
RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

SERVICE CULTURE - 40 RUE VICTOR HUGO 59820 GRAVELINES

TÉL. : 03 28 24 85 65  SCÈNE VAUBAN

Carte
Culture